

# Rencontre du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec et du comité de vigilance de l'incinérateur de Québec

*Le jeudi 20 mai 2010 à 19h00*  
*Restaurant Le Montagnais*  
*9450 boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré*

## COMPTE RENDU

---

Étaient présents :

### **Membres**

M. Raymond Audet  
M. Robert Caron  
M. Mathieu Painchaud-April  
M. Michel Simard  
Mme Lucie Racine

### **Observateurs**

Mme Vanessa Dufresne  
Mme Anne-Marie Cantin  
M. Richard Simoneau  
M. Denis Robillard  
Mme Sylvie Verreault  
Mme Abi Ouattara

### **Membres comité de l'incinérateur**

M. Slavko Sebez  
M. Dany Moisan

Étaient absents :

### **Membres**

M. Pierre Dion	M. Pierre Renaud
M. Marc Dubeau	Mme Hélène Gravel
M. Germain Tremblay	M. Simon Brouard
M. Richard Legault	M. Bernard Paré

---

## Ordre du jour

1. Lecture et adoption du projet de l'ordre du jour
  2. Lecture, commentaires et adoption du compte rendu de la réunion du 4 mars 2010
  3. Discussion et échanges avec les membres du comité de l'incinérateur
  4. Suivi de la station de traitements des lixiviats
  5. Suivi de la reconstruction de l'usine de captage des biogaz
  6. Publication du résumé de réunion dans l'Autre Voix / Plan de communication
  7. Visite de l'incinérateur
  8. Bilan financier
  9. Varia
  10. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
  11. Fin de la rencontre
-

### **1. Adoption du projet d'ordre du jour**

Le point 6 « Présentation de la Ville de Québec (à confirmer) » est retiré de l'ordre du jour. M. Audet indique qu'il fera le compte rendu de sa visite d'inspection au site d'enfouissement au point 9 « Varia ». L'ordre du jour ainsi modifié est proposé par M. Caron et adopté à l'unanimité.

### **2. Lecture, commentaires et adoption du compte rendu de la réunion du 4 mars 2010**

Quelques fautes d'orthographe sont indiquées et corrigées. Le compte rendu avec les corrections apportées est proposé par M. Painchaud-April et adopté à l'unanimité.

### **3. Discussion et échanges avec les membres du comité de l'incinérateur**

Les membres du comité de l'incinérateur ont apprécié la propreté et la bonne image qu'ils retiennent de leur visite du site d'enfouissement. M. Simard, du même avis, propose de faire valoir cette bonne image du site auprès des citoyens à travers des journaux locaux. Il mentionne que la mauvaise réputation du site n'a plus raison d'être et plusieurs membres acquiescent. La connaissance approfondie du site permet une bonne gestion des déchets. M. Sebez rappelle que la source du problème est la quantité de déchets et la surconsommation. M. Simoneau mentionne que des villes viennent prendre exemple sur les modèles d'éco-centre de la Ville de Québec et des échanges d'informations peuvent se faire au profit des 2 parties. M. Painchaud-April apporte la précision que le travail exemplaire mené au site d'enfouissement est l'aboutissement de réglementations sévères en vigueur. De plus, la mauvaise connaissance du site par les citoyens s'expliquerait entre autres par le bon fonctionnement : l'intérêt émane plus souvent des problèmes. C'est aussi pourquoi les citoyens sont plus sensibilisés à l'incinérateur qui est bien en vue. M. Robillard apporte la similarité entre la mauvaise perception du site d'enfouissement et celle de l'incinérateur. Les citoyens ne sont peut-être pas suffisamment informés des « bons coups », comme la démetalisation du mâchefer dans les cendres par exemple. M. Moisan indique que la mauvaise perception de l'incinérateur peut aussi être causée par l'agglomération d'infrastructures (port de Québec, autoroute, etc.) près de l'incinérateur.

Suite à ces échanges, les membres affirment leur désir de faire cheminer leur appréciation de la bonne gestion du site d'enfouissement et de la bonne image qui en résulte à la direction de la Ville de Québec. M. Audet se charge d'écrire une lettre.

### **4. Suivi de la station de traitements des lixiviats**

M. Simoneau mentionne que le redémarrage de la station s'est fait dans la semaine du 17 mai. Tout s'est bien déroulé, aucun débordement de bassin n'a été signalé compte tenu des faibles précipitations hivernales. L'usine a tout de même été en fonction durant l'hiver afin de conserver la flore bactérienne utilisée dans les processus de traitement. M. Simoneau précise aussi que les boyaux du système de chauffage au glycol qui avait connu un bris a été entièrement remplacé par l'entrepreneur.

## **5. Suivi de la reconstruction de l'usine de captage des biogaz**

M. Simoneau indique qu'un mauvais fonctionnement du moteur de la soufflante qui a nécessité un entretien a reporté d'environ 1 mois le redémarrage de l'usine, de la fin mars à la fin avril. Il précise que si la torchère s'éteint, elle ne se rallume pas seule. Mme Verreault indique que la meilleure année enregistrée a permis de brûler 49 000 tonnes de GES.

La diminution des biogaz se fait plus rapidement que prévu et il est impossible de faire fonctionner la torchère en déca d'une certaine concentration.

## **6. Publication du résumé de réunion dans l'Autre Voix / Plan de communication**

Mme Dufresne présente l'article qui a paru dans l'autre Voix le 17 mars dernier. Il résumait la rencontre précédente du 4 mars 2010.

Les membres proposent à Mme Dufresne de refaire l'envoi du Plan de communication produit par M. Legault afin de récupérer leurs commentaires. Ce sujet sera abordé lors de la prochaine rencontre.

## **7. Visite de l'incinérateur**

Une visite de l'incinérateur se fera le 16 juin 2010 à 14h00. Suivra ensuite un souper et une rencontre des membres du comité de vigilance de l'incinérateur à laquelle seront invités les membres du comité de vigilance du lieu d'enfouissement. Mme Dufresne s'occupera de faire parvenir l'information à son comité et d'évaluer les possibilités de faire du covoiturage.

## **8. Bilan financier**

Mme Dufresne présente le bilan financier en précisant que les dépenses sont maintenant détaillées.

## **9. Varia**

### 9.1 Inspection du site d'enfouissement

M. Audet n'a rien remarqué de particulier lors de sa dernière visite du site d'enfouissement. Il mentionne son appréciation quant à l'importance qui est accordée aux interventions faites en comité. Les préoccupations sont acheminées aux bonnes personnes et prises en considération.

M. Caron fait la demande pour obtenir les registres de la quantité de déchets provenant de Saint-Tite-des-Caps.

Mme. Cantin explique un règlement en vigueur concernant la responsabilité d'un fabricant face à la « vie » de son produit, y compris la valorisation. Ce principe, qui est celui de l'utilisateur-payeur, existe déjà pour la gestion de la peinture, des huiles, des piles, des pneus et des ordinateurs. Le même principe pourrait s'appliquer à de nombreux produits de consommation, ce qui pourrait décourager un fabricant à le mettre en marché ou encore le consommateur de l'acheter.

**10. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour**

La prochaine rencontre aura lieu le 17 juin à la Petite Ferme du cap Tourmente. Les principaux sujets à l'ordre du jour seront : la visite de l'incinérateur, le suivi des différentes installations du site d'enfouissement, les commentaires recueillis concernant le plan de communication.

**11. Fin de la rencontre**

M. Caron propose la fin de la rencontre. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vanessa Dufresne  
Association des amis du cap Tourmente  
21 mai 2010